



Prévention et lutte contre la corruption : Guide pratique destiné aux acteurs du secteur financier

En partenariat avec l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), les régulateurs du secteur financier : Bank Al-Maghrib, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), publient un guide destiné aux acteurs du secteur financier.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour l'année 2021, relative à la mise en œuvre de la convention de coopération pour la prévention et la lutte contre la corruption dans le secteur financier, signée entre les quatre institutions en novembre 2019.

Ce guide pratique vient couronner une série d'actions de formation et de sensibilisation menées depuis 2020 au profit de l'ensemble des acteurs du secteur.

Il présente les concepts clés liés au phénomène de corruption et met en exergue les grandes lignes d'une démarche de prévention et de lutte contre la corruption, tout en soulignant les facteurs clés de son succès.

Il constitue ainsi une référence et une source d'inspiration pour lesdits acteurs dans la construction et le renforcement de leurs propres dispositifs anticorruption.

Ce guide sera disponible dans les sites web institutionnels des quatre autorités précitées.